



VENT D'ANJOU INFOS

N°6 du 1er mai 2009

Vent d'Anjou regroupe les associations Tigné Préservé, Vivre au Puy Notre Dame, Vigilance Environnement, Don Quichotte 49, Plaine Campagne, Les Collines d'Antoigné, et diffuse de l'information sur l'éolien industriel dans Vent d'Anjou Infos

Perte de valeur de l'immobilier de 20% reconnue par le Tribunal de Grande Instance d'Angers (Courrier de l'Ouest du 24 avril 2009)

Nous avons entendu des promoteurs avancer l'argument que le prix de l'immobilier allait augmenter autour de leurs projets d'installations d'éoliennes industrielles ! Des maires ont repris ce mensonge auprès de leurs administrés. Notre évaluation d'une perte de 20% de la valeur de l'immobilier n'était pas prise en compte, et les témoignages des professionnels se faisaient rares. Il s'est même trouvé un commissaire enquêteur pour reprendre les affirmations d'un promoteur et récuser l'attestation d'un notaire courageux, qui allait dans notre sens, au motif que celle-ci était sans « *le moindre fondement* » ! Et puis patatras ! Voilà que la semaine dernière **le Tribunal de Grande Instance d'Angers** a condamné le vendeur d'une maison à rembourser à l'acheteur **20% du prix de vente** pour avoir gardé le silence sur l'existence du projet éolien de Tigné .

Ce jugement fait suite à celui de **la cour d'appel de Rennes** qui reconnaissait le 20 septembre 2007 **une dévalorisation de 28% à 46% de l'habitat** suivant la proximité des implantations. On ne peut pas encore parler de jurisprudence, mais cela ne saurait tarder. Déjà dans plusieurs départements, les agents immobiliers dénoncent les difficultés qu'ils rencontrent à vendre les biens situés à proximité des installations d'éoliennes industrielles.

Ceux qui ont eu le cynisme d'affirmer, ou la naïveté de croire, que l'immobilier allait prendre de la valeur avec les éoliennes peuvent-ils encore le répéter ?

Mafia et éolien industriel en Italie (Le Monde du 02 avril 2009)

En Sicile, le président de la région a décidé **« d'arrêter la partie qui se jouait entre propriétaires des terrains, élus locaux et la Cosa Nostra, la mafia sicilienne »**. Par ailleurs huit personnes ont été interpellées pour corruption. Le président de la région a donc décidé de bloquer 139 chantiers (!) et d'investir 5 milliards d'euros, en priorité sur le solaire.

Les fortunes de l'éolien industriel (Brève de l'Express du 06 avril 2009)

La situation en France n'a rien à voir avec l'Italie. Chez nous tout est transparent (!) et l'on peut faire fortune avec l'éolien en toute légalité et au grand jour.

« *EDF - Ces dirigeants dans le vent* » titre l'Express. Il faut savoir qu'entre avril et octobre 2007, David Corchia, directeur général d'EDF Energies nouvelles et Yvon André, directeur général adjoint cèdent pour 16,4 millions d'€ d'actions réalisant **des plus values estimées à 5,5 millions d'€**. Quant à Pâris Mouratoglou, qui possède 25 % du capital de cette société, sa fortune est passée, entre 2007 et 2008, de **659 M€ à 683 M€**, ce qui lui permet d'accéder à la 58^e place des fortunes de France. **C'est aussi cela l'énergie verte subventionnée par nos impôts!**

Vent d'Anjou dénonce ceux qui se gavent avec l'argent public et soutient les victimes des nuisances de l'éolien industriel. D'autres projets sont possibles qui préserveront notre qualité de vie !

Pour contacter « Vent d'Anjou »

vent.d-anjou@laposte.net